



## Présentation des Membres du Conseil



**M. Jean-Guy Cournoyer**  
*Conseiller*  
Quartier #1 poste 1



**M. Olivar Gravel**  
*Maire*



**M. Serge Baron**  
*Conseiller*  
Quartier #1 poste 1

## **MEMBRES DU CONSEIL 2005 - 2009**



**Mme Françoise Parenteau**  
*Conseillère*  
Quartier #2 poste 1



**M. Paul-Émile Tellier**  
*Conseiller*  
Quartier #2 poste 2



**M. Jacques Renaud**  
*Conseiller*  
Quartier #3 poste 1



**Mme Noëla Desmarais**  
*Conseillère*  
Quartier #3 poste 2



# Inauguration



## INAUGURATION DU PARC CHARLEMAGNE PÉLOQUIN

Le 10 septembre 2005 avait lieu à Saint-Joseph-de-Sorel l'inauguration du parc Charlemagne Péloquin en présence de la famille de ce dernier (ses enfants : Marjolaine, Paul et André ainsi que sa sœur Sylvette et de son frère Gilles et d'autres membres de la famille) et du Conseil municipal.

Monsieur Charlemagne Péloquin a été Directeur des loisirs de Saint-Joseph de 1962 à 1973 (né en 1922, décédé en 2003). Il s'est toujours impliqué dans la ville pendant de nombreuses années. Il a été un 2<sup>ième</sup> père pour plusieurs jeunes et il fut le père de l'aréna. En effet, il a motivé les jeunes à convaincre leur famille (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.) à voter en faveur du 2<sup>ième</sup> référendum en février 1968 (le premier les 5 et 6 juin 1967).

Le maire Olivar Gravel, Jean-Guy Cournoyer, conseiller, le prêtre-moderateur Daniel Courtemanche (qui a béni le parc) ainsi que des membres de sa famille ont pris la parole (Marjolaine, Paul et André).

Le Conseil de ville a décidé d'aménager un parc le 21 mai 2002 en donnant le mandat à la firme Biancamano, Bolduc de préparer le dossier d'admissibilité au programme québécois "Renouveau Villageois". La ville avait acquis de la Commission scolaire une partie du terrain de l'école Martel pour construire une nouvelle piscine et des jeux d'eau. Le parc est situé à l'arrière de la piscine entre l'aréna et la garderie Marie-Stella. De plus, le Conseil y aménagea un terrain de soccer.

C'est l'architecte Daniel Cournoyer qui y prépara les plans et devis. Le coût de réalisation du parc urbain dans le cadre du programme "Renouveau Villageois" s'est élevé à 404 269 \$ (la Ville 304 269 \$ et la subvention gouvernementale de 100 000 \$).



Serge Baron (conseiller), Olivar Gravel (maire), Paul Péloquin, Marjolaine Péloquin, André Péloquin, Françoise Parenteau (conseillère), Daniel Cournoyer (Architecte), Noëla Desmarais (conseillère), Paul-Émile Tellier (conseiller) et Jean-Guy Cournoyer (conseiller).



# Bénévoles de l'année



Monsieur Olivar Gravel (maire), madame Marie-Paule Latour (bénévole de l'année) et monsieur Paul-Émile Tellier (conseiller).

## LA BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

La nominée de ce soir naquit à Sorel par un beau jour de printemps de l'année 1947. Quatrième enfant d'une famille de huit, elle fit ses premières classes à l'école Maria-Goretti et poursuivit ses études au Couvent Saint-Pierre. Elle abandonna ses études en 11<sup>ème</sup> année pour prendre soin de la maisonnée.

Elle se maria en 1966 et de cette union naquit 3 filles et 2 garçons qui lui ont donné 5 beaux petits-enfants.

Durant toutes ces années, elle a élevé ses enfants tout en supportant et aidant son mari qui était entraîneur de hockey et de baseball. Que d'organisation pour cette femme généreuse douée d'un grand cœur qui recevait les jeunes comme s'ils étaient chez eux. Encore aujourd'hui, ils la reconnaissent dans la rue et se font un devoir de la saluer.

Maintenant, les enfants partis, elle peut prendre du temps pour elle. Elle entend parler du Centre Communautaire le Chez-Nous de Saint-Joseph et décide d'y participer et devient membre et c'est là, qu'elle entendit l'appel du bénévolat. Elle prendra en charge avec d'autres bénévoles le bingo, L O K O, les cartes du dimanche, les voyages et biens d'autres. Généreuse, honnête, souriante, patiente elle est devenue une des piliers du Chez-Nous de St-Joseph. Il s'agit de madame Marie-Paule Latour.

## LE BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Notre bénévole masculin de l'année a vu le jour en 1957. Cinquième d'une famille de 6 enfants, il fit ses études primaires et secondaires à Sorel tout en travaillant pour son grand-père dans l'entreprise familiale. Puis, pendant 5 ans, il fut travailleur autonome avant d'être embauché chez Atelier d'usinage Tracy et ce de 1987 à 2003. Il épousa Nicole en 1979 et de cette union naquit Simon en 1985.

À titre de bénévole, il s'implique tout d'abord comme surveillant à la petite danse de l'école Martel. Membre du Club des Lions de St-Joseph, il participe activement à toutes les activités du Club. Pendant 7 ans, on lui confia la responsabilité du kiosque à hot-dogs au tournoi provincial de soccer et a même établi avec son équipe un record, soit d'avoir servi 350 douzaines de hot-dogs en 2 jours seulement. Et pour le remercier, lors de la journée d'embellissement, il devint donc responsable du "steamer à hot-dogs".

De plus, il s'impliqua activement dans les activités entourant les fêtes du 125<sup>e</sup> de la Ville. Depuis plusieurs années avec son épouse, il s'occupe de la guignolée, il donne beaucoup de son temps au Centre Communautaire le Chez-Nous de St-Joseph, lors de l'épluchette de blé d'inde entre autres.

Maintenant à l'emploi de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel depuis 2003, il continue à œuvrer pleinement au sein de la communauté. Il s'agit de Alain Kiopini.



Monsieur Alain Kiopini (bénévole de l'année) et monsieur Olivar Gravel (maire).

# Les **Décisions** importantes du conseil



## SESSION ORDINAIRE

**12 septembre 05**

**LES FORGES DE SOREL** : Le Conseil demande au Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs les résultats des analyses des rejets atmosphériques du 27 mai 2005 (C.P. 05-08-15)

**ARÉNA** : La municipalité autorise le versement de 34 950 \$ à la compagnie FIXAIR pour le remplacement du condenseur-évaporatif du Centre Récréatif Aussant. Elle autorise l'émission du paiement numéro 1 au montant de 139 410 \$ pour les travaux de réfection du toit et l'installation d'un trottoir sur le toit pour la somme de 1 408 \$. De plus, le Conseil octroie à la compagnie CIRTECH la réfection de la partie sud-est du Bassin B du Centre Récréatif Aussant au montant soumis de 24 500 \$ (C.P. 05-09-12)

**BACS ROULANTS** : Considérant que la résolution CP-05-117 du 6 juin 2005 mentionne, entre autres, que les membres du Conseil sont également d'avis de faire inscrire sur les bacs de 360 litres gris et bleus « Ville de Saint-Joseph-de-Sorel » en lieu et place de « MRC du Bas-Richelieu et votre municipalité » compte tenu que la Ville financera elle-même l'achat desdits bacs pour ses citoyens; Considérant que la résolution CP-05-133 du 20 juin 2005 mentionne que les membres du Conseil acceptent la surcharge de plus ou moins 1 500 \$ pour l'application de l'inscription « Propriété de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel », lesdits chiffres ayant été fournis par monsieur Léo Fradette, conseiller de la MRC du Bas-Richelieu; Considérant que le maire Olivar Gravel et préfet de la MRC du Bas-Richelieu fait état d'un malencontreux malentendu en ce qui a trait à l'inscription devant paraître sur les bacs roulants puisque la MRC du Bas-Richelieu avait autorisé seulement l'ajout du nom des villes en plus du nom

de la MRC du Bas-Richelieu; Considérant qu'après étude et discussion les membres du Conseil sont d'avis d'accepter les directives de la MRC du Bas-Richelieu en autant que le nom de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel apparaisse sur lesdits bacs; En conséquence, il est proposé, secondé, et unanimement résolu : Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel fasse parvenir copie de la présente résolution acceptant d'inscrire le nom « MRC du Bas-Richelieu et Ville de Saint-Joseph-de-Sorel » sur les bacs roulants que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel financera à 100% avec l'argent de ses contribuables.

**17 octobre 05**

**RÈGLEMENT DE "PAIX ET BON ORDRE" (FUSILS À BALLES DE PEINTURE)** : Considérant que notre conseiller juridique recommande d'inclure une modification au règlement de "Paix et bon ordre" relativement à l'utilisation de fusils à lancer des balles de peinture "Paint Ball"; le Conseil municipal adopte le règlement no 138-3-5 "Concernant la modification du règlement concernant la Paix et le bon ordre dans la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel". L'article 24 du règlement se lit comme suit : *Il est interdit d'utiliser un fusil pistolet ou autres appareils destinées à lancer des balles de peinture "Paint ball" dans les rues, parcs, places publiques et autres endroits où cette activité n'est pas autorisée spécifiquement en vertu des règlements d'urbanisme et autres et cette activité constitue une nuisance.*

**ZONE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL** : Le Conseil municipal présente un avis de motion et adopte le projet de règlement modifiant le règlement de zonage concernant les zones d'intérêt patrimonial en vue d'assurer la concordance au schéma d'aménagement de la MRC du Bas-Richelieu.

## MEMBRES DU CONSEIL

• Olivar Gravel	742.3148
• Serge Baron	742.5818
• Jean-Guy Cournoyer	743.8779
• Noëla Desmarais	742.7521
• Francine Parenteau	746.0896
• Jacques Renaud	743.7803
• Paul-Émile Tellier	746.4746

# Le *Bilan* local et régional

## MRC DU BAS-RICHELIEU

**14 septembre 05**

**SÉANCE RÉGULIÈRE :** (12 maires) Le Conseil nomme les deux représentants du Comité consultatif agricole. Les maires apprennent que la livraison des bacs roulants est reportée au milieu d'octobre à la demande de l'entreprise concernée. Ils autorisent le préfet et le directeur général adjoint à signer le contrat du télécommunicateur gérant. Concernant l'insuffisance financière de la SOLIDE de la MRC du Bas-Richelieu, ils demandent à SOLIDEQ (affiliée au Fonds de solidarité FTQ) de renoncer à leur droit de retrait si le milieu investit 50 000 \$. Enfin, ils discutent de la relocalisation des bureaux de la piste cyclable vs le devis, de la délégation à Cholet,...

**28 septembre 05**

**COMITÉ GÉNÉRAL DE TRAVAIL :** (10 maires)

Les maires discutent des points suivants :

- Cholet: du rapport de la délégation, du cahier spécial sur le jumelage Bas-Richelieu/Cholet et d'une rencontre des membres de la délégation;
- De l'envoi d'une délégation à la déchetterie d'Alma;
- De la relocalisation des bureaux : déposer une offre d'achat;
- D'un appui à l'Atelier du Chômeur pour son projet d'agrandissement;
- Des derniers développements dans le dossier de la piste cyclable;
- D'une rencontre avec les producteurs agricoles;
- De l'état de la situation dans le dossier de la sécurité incendie;
- De la désignation d'un représentant au Comité d'implantation du fonds FIER (le préfet Olivar Gravel)

**12 octobre 05**

**SÉANCE RÉGULIÈRE :** Le Conseil des maires adopte une résolution autorisant le dépôt et la signature d'une offre d'achat en vue d'acquérir un édifice devant servir de siège social de la MRC et donne un avis de motion annonçant un

règlement d'emprunt à ce sujet. Il présente un avis de motion afin de modifier la réglementation relative au traitement des membres du Conseil et adopte le règlement numéro 159-05 visant à définir les modalités applicables à la collecte des matières résiduelles sur le territoire de la MRC. De plus, il demande au gouvernement un programme national de récupération des gaz Fréon et autorise deux emprunts temporaires pour le dossier du réseau de fibres optiques et pour le dossier de l'achat des bacs roulants. Enfin, les maires font le point sur les résultats de la présence de la MRC du BasRichelieu à la Foire-Expo de Cholet.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU SOREL-TRACY-ST-JOSEPH-ST-ROCH

**11 octobre 05**

**SÉANCE ORDINAIRE :** (Olivar Gravel, Georges-É. Pontbriand, Yvon Bibeau, Claude Pothier ainsi que Luc Airoidi et Diane Robillard) Le directeur dépose la liste détaillée des contrats de plus de 2 000 \$ et de plus de 25 000 \$. Les membres adoptent le budget 2006 qui sera soumis aux municipalités : Total des dépenses 1 761 356 \$ (1 749 444 \$ en 2005); les quotes-parts : TRACY : les opérations 721 633 \$ et les immobilisations : 503 831 \$; SAINT-JOSEPH : 202 587 \$ et 172 374 \$; SAINT-ROCH : 23 742 \$ et 26 360 \$. Le pourcentage de participation s'établit ainsi : TRACY 76,3749 % (74,3586 en 2005); SAINT-JOSEPH 21,2397 % (23,0689 en 2005) et SAINT-ROCH 2,3854 % (2,5725 en 2005). Monsieur Georges-Étienne Pontbriand nous remet sa lettre de fin de mandat et une résolution de remerciement est adoptée à ce sujet. Lors de la séance du 20 septembre, la régie a accepté un refinancement du règlement no 99-09 (228 754 \$) avec la Caisse populaire Pierre-de-Sorel pour 5 ans à 3,98 % et un regroupement d'achat avec la Ville de Bromont pour les produits chimiques et un autre avec la Ville de Sorel-Tracy en ce qui concerne le choix d'un laboratoire pour les analyses d'eau potable.



## LES FORGES DE SOREL

**30 octobre 05** LETTRE datée du 30 septembre 2005 de Monsieur Richard Godin, Directeur de l'ingénierie et de l'entretien des Forges de Sorel et adressée à Monsieur Martin Valois de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

«Monsieur,

*Pour faire suite à votre lettre du 15 septembre dernier concernant la résolution du Conseil municipal du 15 août 2005, nous voulons vous transmettre les informations suivantes :*

*Provenance et constitution des poussières transportées par les camions en dehors de notre site :*

- Ces poussières sont constituées essentiellement de « laitier » (aussi connu sous le nom de « slag »). Lors de notre procédé de fusion de l'acier au four à arc, du laitier flotte à la surface. Ce laitier est récupéré et accumulé dans une fosse située à l'extrémité ouest de notre aciérie. Environ à chaque trois semaines, ce laitier est chargé dans des camions en utilisant une pelle mécanique.
- Notre procédé génère environ 3 ou 4 tonnes de laitier par coulée. Nous produisons environ 40 coulées par semaine, donc une quantité de 120 à 160 tonnes de laitier par semaine.
- La composition typique du laitier est la suivante : 35 % de CaO, 5-10 % de MgO, 15 % de Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, 5-6 % de Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>, 10-20 % de SiO<sub>2</sub>, 4-8 % de Mn<sub>2</sub>O<sub>3</sub>.

*Concernant les camions qui transportent ces poussières :*

- Le laitier qui est chargé dans les camions est préalablement arrosé pour éviter qu'il ne se propage dans l'air et pour ne pas endommager les camions. Nous avons récemment amélioré nos installations d'arrosage en y ajoutant une station additionnelle. Nous allons aussi nous assurer auprès du transporteur que les toiles recouvrant les boîtes de chargement des camions sont effectivement fermés lorsqu'ils quittent notre usine.

*Concernant notre dépoussiéreur du four à arc :*

- Nous voulons vous informer que nous avons remplacé plus de 700 sacs sur notre dépoussiéreur, dont la plus grande partie durant notre arrêt annuel du mois d'août dernier.
- Nous avons aussi mis à l'essai un nouveau type de sac, qui nous l'espérons, aura une meilleure résistance et une performance accrue."

## QIT-FER ET TITANE INC.

**12 septembre 05** COMMUNIQUÉ : Dans un communiqué daté du 12 septembre 2005, monsieur Jacques Thivierge, directeur communications et développement durable de QIT-Fer et Titane nous informe d'un bris temporaire aux installations portuaires. Pendant le chargement d'un navire avec de la scorie UGS au quai de QIT, le dépoussiéreur utilisé par une de nos tours portuaires a été lourdement endommagé lors de son installation. Ce bris a rendu le dépoussiéreur hors service, ce qui a occasionné l'émission de poussières fugitives aux alentours de nos installations portuaires. Afin de limiter l'impact du bris de ce dépoussiéreur, des mesures d'atténuation ont immédiatement été mises en place en abaissant au maximum la chute qui déverse la scorie et en fixant des toiles sur les cales du bateau. Le chargement de la scorie UGS s'est terminé à la fin de l'après-midi. Les dommages causés au dépoussiéreur sont importants. Cependant, nous ferons tout ce qui est possible afin que cet équipement soit réparé pour le prochain chargement de scorie UGS, qui est prévu aux environs du 20 septembre. Dans l'éventualité où les réparations ne seraient pas complétées à ce moment, des camions-aspirateurs seront branchés à la tour de chargement pour collecter les émissions de poussière lors du chargement. QIT-Fer et Titane inc. tient à s'excuser pour ces inconvénients et consacre tous les efforts nécessaires pour corriger la situation. Pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec notre service Assistance-environnement, au (450) 746-3040 ou 1-866-746-5610.

**12 octobre 05** COMMUNIQUÉ : Dans un communiqué daté du 12 octobre 2005, monsieur Jacques Thivierge, directeur communications et développement durable de QIT-Fer et Titane nous informe de la réparation du système d'allumage des torchères 1 et 2. Ces torchères sont situées près du gazomètre et servent à équilibrer la distribution du gaz CO. Nous devons effectuer des réparations sur les systèmes d'allumage automatique; ceux-ci sont colmatés et requièrent une intervention de la Maintenance afin d'en assurer le bon fonctionnement. Il est impératif que les torchères soient éteintes pendant la réalisation des travaux afin d'assurer la sécurité des employés. Pour cette période, le contrôle du niveau du gazomètre sera maintenu par le niveau de production des fours rotatifs au lieu des torchères 1 et 2. Si des fluctuations subites faisaient en sorte que l'équilibre du système de distribution du gaz CO ne puisse être maintenu, il faudrait alors recourir aux événements d'urgence situés sur le toit de l'usine de Réduction pour brûler le surplus de gaz. Cependant, les mesures prises dans la planification des travaux devraient nous éviter de recourir à ce scénario. Si tout se déroule comme prévu, le système sera à 100 % fonctionnel avant la fin de la journée.



# L' *Environnement*

## QIT-FER ET TITANE INC. (suite)

16 octobre 05

COMMUNIQUÉ : Dans un communiqué daté du 16 octobre 2005, monsieur Jacques Thivierge, directeur communications et développement durable de QIT-Fer et Titane nous informe que du 16 au 28 octobre, QIT-Fer et Titane inc. procédera à l'entretien et au nettoyage de son système à gaz CO. Cet entretien est essentiel pour maintenir les équipements en bon état et sécuritaires. En effet, notre système sert à récupérer le CO produit dans nos fours, lors de la réduction du minerai, et à nous en servir comme combustible pour alimenter différents équipements, réduisant d'autant notre consommation de gaz naturel et notre production de gaz à effet de serre. Lors de l'arrêt du système, une partie du CO est alors brûlé par les torchères (flambeaux) situées sur le toit de l'usine de réduction, ce qui amène inévitablement l'émission de fumée et de poussières à l'atmosphère. Un suivi sur une base continue (24 heures par jour) sera effectué pendant la durée de l'arrêt afin de minimiser les inconvénients pour la communauté. Par ailleurs, les travaux d'entretien nécessiteront l'utilisation de camions aspirateurs. De façon à limiter le bruit causé par ce type d'activité, l'utilisation des camions aspirateurs sera condensée la journée du 17 octobre, entre 08h00 et 20h00. Suite à des travaux d'amélioration réalisés depuis 2001, nous avons divisé le système en deux zones étanches afin de limiter l'émission de poussières à l'atmosphère lors de ces travaux d'entretien. Cette année, les travaux seront même limités à 3 jours. Nous pourrions ainsi réduire de 60 % nos émissions à l'atmosphère lors de cet arrêt et, nous l'espérons, limiter les inconvénients causés à la population lors de ces entretiens.

## TABLE DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT DU BAS-RICHELIEU

4 octobre 05

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : (Olivar Gravel, René Lachapelle, André Potvin, Martine Beaudreau, Jeanne Cournoyer, Carole Descheneaux, Steven Duquette, Marie-Noëlle Girard, Gilles Lavallée, Marc Lavoie, Jacinthe Sirois, Monique Fortin, Julie Cournoyer, Robert Bernatchez, Jeanne Fortin et Jacques Thivierge) Les organismes concernés feront des recommandations à la CRE Montérégie-Est concernant le plan stratégique. Le Comité de travail sur les indicateurs de développement durable se réunira à l'automne. Concernant la planification stratégique du Bas-Richelieu, des représentations devront être faites par la région avant que la loi sur le développement durable soit adoptée d'ici la fin de l'année. La Table accepte de poursuivre son adhésion à COVABAR et appuie la présentation d'une chronique à CJSO portant sur l'environnement et commanditée par elle (747,66\$) à la fin du mois d'août la Table avait en caisse la somme de 4 896,76\$. Enfin, ils prennent connaissance des points suivants de la correspondance : communiqué de EBI, le CMI, les cotisations, le Comité ZIP, le comité environnemental St-Joseph/QIT, la semaine de réduction des déchets, du Guide du pêcheur, du dossier récupération et recyclage dans le Bas-Richelieu du Mouvement écologique du comté de Richelieu...



présente

# Bienvenue chez nous

J'aimerais porter à l'attention des citoyens de Saint-Joseph-de-Sorel, qu'une chronique sur les activités de la municipalité est diffusée sur les ondes de CJSO 101,7 FM, chaque 4<sup>e</sup> lundi du mois à 15h30 et 18h30.

**SOYEZ AU COURANT DE CE QUI SE PASSE DANS NOTRE VILLE.**

Pour votre information voici les dates :

- 26 décembre 2005 ainsi que les 23 janvier, 27 février, 27 mars et 24 avril 2006.

# Les *Spectacles*



*vous propose de belles sorties  
pour les mois à venir*

**Vendredi 2 décembre à 20h30**  
au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Monsieur Lambert récidive  
Monsieur Lambert et compagnie  
propose un spectacle mature,  
créatif et plein d'entrain.  
Une belle façon de débiter le temps des fêtes.

**Dimanche 4 décembre à 11h00**  
au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Ubert Sanspré dit Bel Œil, conteur  
Spectacle présenté dans le cadre de la série  
**Les p'tits dimanches ensoleillés.**  
Vêtu à la mode de la Nouvelle-France, Ubert Sanpré  
dit Bel Oeil nous livre ses contes et facéties du temps  
des fêtes dans le plus pur accent de jadis.

**Dimanche 4 décembre à 14h00**  
à la Salle Georges-Codling :

Gilles Parent, le messager de Noël  
Gilles Parent raconte aux petits et grands ses Noëls  
d'enfance en paroles et en chansons. C'est un spectacle  
rempli d'émotions où l'esprit magique qui entoure  
le temps des fêtes prend tout son sens.

**Dimanche 5 février à 11h00**  
au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Quatuor à cordes Modigliani  
Spectacle présenté dans le cadre de la série  
**Les p'tits dimanches ensoleillés** qui propose entre autres  
des pièces de Dvorak, Verdi, Mozart et Bach.

**Dimanche 5 février à 14h00**  
à la Salle Georges-Codling :

Petite Jacinthe en pyjama  
Spectacle imprégné d'une humeur  
contagieuse, original et très dynamique sur des  
rythmes teintés de rock, de country, de reggae,  
de blues et de classique.  
***Il faut venir en pyjama!***

**Vendredi 10 février à 20h30**  
à la Salle Georges-Codling :

Louis-José Houde  
Dernière chance de voir  
Louis-José Houde en spectacle  
avant un temps d'arrêt bien mérité.

**Samedi 11 février à 20h30**  
au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Luce Dufault  
Spectacle acoustique qui convient  
parfaitement au côté intimiste et  
chaleureux de cette grande interprète.

**Vendredi 24 février à 20h30**  
au Centre culturel de Sorel-Tracy :

Chloé Sainte-Marie  
Spectacle issu du dernier album  
de Chloé Sainte-Marie,  
**Parle-moi.**

***Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer au 743-2785 poste 424***



# Les **Loisirs**

## PROGRAMMES CÉGEP/MUNICIPALITÉS

### École de ski et surf des neiges «**LES P'TITS VOYAGEURS**»

7 ans et +

**DU 15 JANVIER AU 12 MARS 2006**

- 8 DIMANCHES À VAL ST-CÔME
- PROGRAMME DE SKI OU DE SURF DES NEIGES AVEC ENSEIGNEMENT (7 À 14 ANS)
- PROGRAMME DE SKI OU DE SURF DES NEIGES LIBRE (10 ANS ET +)

### Club de ski et surf des neiges «**LES VOYAGEURS**»

**9 EXCURSIONS D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU 15 JANVIER 2006**

- DESTINATION : TREMBLANT, LE MASSIF, SUTTON, JAY PEAK, STONEHAM, VAL ST-CÔME  
TRANSPORT EN AUTOCAR DE LUXE (SAUF VAL ST-CÔME).
- DIMANCHES / CONGÉS PÉDAGOGIQUES / RELÂCHE SCOLAIRE



## Kino Gym-Atout

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

• **REVITALISÉ ET AGRANDI**

- PLUS DE 90 APPAREILS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
- SUPERVISÉ PAR DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

**Ouvert  
7 jours sur 7**



## Extra-Aérobic

14 ans et plus

Plus de 10 séances par semaine.

SESSION D'HIVER DÉBUTANT LE 16 JANVIER (DURÉE 14 SEM.)

- POWER YOGA & STRETCHING
- STEP ABDO-FESSIER
- STEP DOUCEUR
- AÉROBIE DOUCEUR

**cardio plein air**  
L'exercice réinventé  
[www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)

**INSCRIPTION EN LIGNE  
À PARTIR DE DÉCEMBRE**

SESSION D'HIVER DÉBUTANT LE 9 JANVIER (DURÉE 10 SEM.)

Au parc plein air situé sur le chemin du Golf

### • **CARDIO-TRAÎNEAU**

(Activité physique pour les nouvelles mamans qui veulent se remettre en forme en compagnie de leur poupon)

### • **CARDIO ET MUSCULATION NIVEAU I ET II**

(Cours de conditionnement physique complet donné en plein air)



## Cours de golf intérieur «**ADULTE ET JUNIOR**»

Initiation et perfectionnement technique À partir du 12 mars 2006

POUR TOUTS LES NIVEAUX DE GOLFEURS • SESSION DE 7 SEMAINES (90 MINUTES/LEÇON)

1 PROFESSEUR / 7 ÉTUDIANTS

## Fêtes d'enfants (5 à 12 ans)

LE CENTRE SPORTIF MET À VOTRE DISPOSITION PLUSIEURS FORMULES INCLUANT :

- MONITRICE OU MONITEUR
- L'ÉQUIPEMENT REQUIS AUX ACTIVITÉS CHOISIES
- LOCAL DÉCORÉ

## Les samedis jeunesse (5 à 12 ans)

- CHEERLEADERS
- MULTI-SPORTS
- HOCKEY COSOM

**NOUVEAU!**  
Gymnastique et psychomotricité pour les 3 à 5 ans.

**INFORMATIONS & INSCRIPTIONS**  
au Centre sportif du Collège

**743-9127**



## COURS

Veillez surveiller la publicité pour les cours de sauveteurs offert par la Ville de Sorel-Tracy (soit: médaille de bronze, croix de bronze et sauveteur national). Ils sont absolument NÉCESSAIRES pour travailler sur une piscine publique.

La Ville de Saint-Joseph-de-Sorel remboursera à ses étudiants, sur présentation d'une pièce justificative, 100% du coût du cours une fois ce dernier réussi, et seulement 50% dans le cas où ce dernier serait échoué.

VEUILLEZ NOTER QUE CE REMBOURSEMENT INCLUT LE COÛT DES LIVRES ET DOCUMENTS

**N.B. vérifier si votre carte de sauveteur est expirée.**

Sauveteur

piscine

Étudiants(es)

## ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE VILLE DE SOREL-TRACY

### NOTEZ BIEN...

Présentez votre reçu au bureau du secrétariat de l'Hôtel de Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et vous pourrez demander votre remboursement. Un chèque vous sera émis après l'assemblée régulière du Conseil de ville.

Prix et remboursement sujet à modification.

Coût d'inscription		Remboursement par la Ville de St-Joseph-de-Sorel	
	NON-RÉSIDENT	RÉSIDENT	
FAMILIAL	125.00\$	----	Remboursement de : 125,00 \$
ADULTES	75.00\$	----	Remboursement de : 75,00 \$
JEUNES	75.00\$	----	Remboursement de : 75,00 \$

## COURS AMBULANCIERS SAINT-JEAN

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent le cours de premiers soins seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi d'étudiant(e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100% du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

**La Brigade Ambulancière St-Jean, Division 906**  
St-Hilaire / Beloeil, après 18h00 au 450.467.4343

## COURS DE PREMIERS SOINS

Les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui suivent des cours de secourisme et RCR seront remboursés à 50 % du coût d'inscription. Toutefois, lorsque cette qualification sera requise pour l'obtention d'un emploi étudiant (e) au Service des loisirs de la Ville, cette dernière défraiera 100 % du coût. Les frais d'inscription seront remboursés comme ci-haut mentionné sur présentation d'une pièce justificative à l'effet que le cours a été réussi.

Communiquez avec :

**La Croix-Rouge région de Sorel-Tracy,**  
responsable Mme Francine Descheneaux, au 742-7294.

## REMBOURSEMENT D'UNE PARTIE DES FRAIS D'INSCRIPTION À DES ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

La Ville poursuit la politique établie antérieurement à l'effet que pour les résidents de Saint-Joseph-de-Sorel qui s'inscrivent à des activités sportives ou culturelles (baseball, danse, piscine, etc...) offertes par le service des loisirs de la Ville de Sorel-Tracy et qui ne sont pas accessibles localement, la municipalité, sur présentation de reçu d'inscription, remboursera la différence entre le coût d'inscription établi par cette municipalité pour les résidents et celui des non-résidents. De plus, afin d'éviter toutes ambiguïtés, la définition de résident est la même que celle utilisée dans la loi sur les élections.



# Les *Loisirs*

## LOCATION DE GLACE DISPONIBLE À L'ARÉNA

Vous aimeriez jouer quelques parties de hockey entre copains, organiser des joutes pour vos enfants ou d'autres activités sur glace, alors n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice des loisirs, afin de connaître la disponibilité des heures de glace à louer au Centre Récréatif Aussant.

**Veillez téléphoner au 743-3205 ou 742-3744**

### TOURNOIS HOCKEY - ARÉNA AUSSANT

#### PEE-WEE CLUB LIONS

Saint-Joseph-de-Sorel  
Du 24 novembre  
au 4 décembre 2005

#### ATOME CLUB

OPTIMISTE  
Tracy  
5 au 15 janvier 2006

**• • • Tournoi Intermédiaire • • •  
18 au 26 mars 2006**

### CLUB DE SCRABBLE



Venez vous joindre au Club de scrabble  
« **Si j'osais** » affilié à la Fédération québécoise des Clubs de Scrabble francophone. N'oubliez pas d'apporter vos jeux.

Endroit: 702 rue Montcalm | Salle numéro: 1  
Jour: Tous les mardis | Arrivée: 19h00

Informations : Madame Monique Blanchard • (450) 743-8197

### • BINGO RÉCRÉATIF •

Tous les mercredis après-midi à 13h30,  
il y a un bingo récréatif au sous-sol de l'église  
de Saint-Joseph-de-Sorel organisé par  
le Chez-Nous de St-Joseph en collaboration  
avec la Fabrique.

Les profits seront remis au  
Chez-Nous de Saint-Joseph.

***Nous vous attendons en grand nombre !***

### PATINAGE LIBRE

#### Centre Récréatif Aussant



Jour : du lundi au vendredi  
Heure : de 13 h 30 à 15 h 30  
Coût : Gratuit

**N.B. Lors de votre visite,  
veuillez vérifier l'horaire des exceptions.**

### Yoga

### INSCRIPTION

**Âges:** Adultes (apportez vos tapis)  
**Endroit:** Hôtel de Ville de St-Joseph-de-Sorel  
**Jour et heure:** Mercredi de 19h00 à 20h30  
**Début:** 25 janvier 2006  
**Durée:** 10 semaines  
**Coût:** 33\$ résidant TPS et TVQ incluses  
44\$ non-résidant TPS et TVQ incluses  
**Inscriptions:** À l'Hôtel de Ville  
de St-Joseph-de-Sorel  
**Minimum:** 12 inscriptions

Cours donné par Madame Micheline Legault

# L' Aide-mémoire



## SALLE MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH DE-SOREL

Trois (3) salles non-fumeurs sont à la disposition de la population pour des réceptions ou réunions de tout genre.

### • SALLE MUNICIPALE NO 1 :

**Endroit :** 303, rue Élizabeth  
**Capacité :** environ 250 personnes  
**Coût :** 150,00 \$ (tx incluses)

### • SALLE MUNICIPALE NO 2 :

**Endroit :** 303, rue Élizabeth  
**Capacité :** environ 80 personnes  
**Coût :** 100,00 \$ (tx incluses)

### • SALLE COMMUNAUTAIRE\* :

**Endroit :** 203, rue Élizabeth  
(2e étage du local des 3 Âges)  
**Capacité :** environ 30 personnes  
**Coût :** 75,00 \$ (tx incluses)

\* La ville loue cette salle aux contribuables de Saint-Joseph-de-Sorel aux périodes suivantes : entre le 10 décembre et le 1er février et entre le 1er juillet et le 15 août.

## ADOPTION BUDGET

### 2006

La scéance spéciale pour l'adoption du budget pour l'année 2006, suivra immédiatement la scéance ordinaire du Conseil municipal du 19 décembre 2005.



## ABRIS D'AUTO

Les abris d'auto temporaires sont autorisés sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante. Prenez note que ces derniers ne peuvent être installés à moins de 3 pieds du trottoir et doivent aussi respecter toutes autres particularités prévues au règlement de zonage de la Ville.

**Pour plus d'informations communiquez au bureau de la Ville.**

## PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Dates: 19 décembre 2005 - 16 janvier 2006 - 20 février 2006

Heure: 20h00 - début de la séance ordinaire

### ▪ LES SERVICE MUNICIPAUX ▪

URGENCE : (Police et Incendie)	911
Police SQ :	310-4141
Incendie Ville de Sorel-Tracy : (Prévention)	780-5660
Garage municipal, voirie :	743-4572
Secrétariat :	742-3744
Secrétariat : (télécopieur)	742-1315
Courriel : <a href="mailto:villest-joseph-de-sorel@qc.aira.com">villest-joseph-de-sorel@qc.aira.com</a>	
Aréna : (loisirs)	743-3205
Piscine :	742-1172
Local du 3e âge :	743-5431
Usine de filtration Saint-Joseph-de-Sorel 1 200, rue Antaya, Sorel-Tracy	743-7087

## DÉNEIGEMENT



Afin de nous permettre de vous offrir un meilleur service de déneigement et pour faciliter le travail des préposés, nous sollicitons votre collaboration en vous demandant, lorsque nous déblayons votre rue, de déplacer votre voiture avant le passage de la souffleuse à neige.

## STATIONNEMENT - CHEMIN PUBLIC

Il est interdit de stationner tout véhicule, entre 1h00 et 7h00 du matin, du 15 novembre au 1er avril de l'année suivante sur tout chemin public ou place publique

## AVERTISSEUR DE FUMÉE



Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe un règlement municipal obligeant tout propriétaire à installer un ou des avertisseurs de fumée dans son ou ses logements. Tout ceci dans le but de protéger vos vies et de réduire les pertes dues aux incendies. Une fois le détecteur installé, il appartient au locataire ou au résidant de vérifier régulièrement les batteries afin que l'appareil soit toujours en état de fonctionnement.

## INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

**Tirage :** 1 100 exemplaires

**Conception et impression :** Imprimerie Mongeon et Fils Itée

**Comité :** Conseil de ville de Saint-Joseph-de-Sorel

**Rédacteur en chef :** Olivar Gravel

**Dépôt légal :** 2e trimestre 1991

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1183-7551

Ce bulletin d'information municipale est publié trimestriellement par la ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à l'intention de ses contribuables et ses résidants.